

Réponse de la CAQ

La présente fait suite à la lettre que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près votre organisme.

Il nous fait plaisir de vous transmettre nos réponses à vos enjeux qui, nous l'espérons, seront à votre convenance.

Le budget des établissements de santé et de services sociaux québécois est encore actuellement axé sur l'historique de ses dépenses, puis simplement reconduit au fil des ans moyennant certains ajustements.

La Coalition entend réviser en profondeur le mode de financement, qui sera dorénavant établi en fonction du volume de soins dispensés aux patients. Cette mesure assurera l'attribution des ressources budgétaires en fonction des besoins réels de la population, en plus d'encourager l'efficacité des établissements qui auront tout intérêt à augmenter le volume de services rendus à la population. Plutôt que d'être source de dépenses, l'augmentation du nombre de patients traités deviendra source de revenus supplémentaires. Ce mode de financement deviendra ainsi un instrument d'efficience, d'accessibilité et de qualité des soins. Par ailleurs, jouissant d'une plus grande autonomie décisionnelle quant à l'organisation de leurs services et à la façon de les fournir, les établissements seront davantage responsables de leur équilibre budgétaire.

Par ailleurs, un gouvernement de la Coalition Avenir Québec va abolir les agences de santé et de services sociaux en redistribuant les ressources et la main d'œuvre aux établissements du réseau, notamment les 95 CSSS, les centres de santé de services sociaux dont la mission est justement de gérer les services de santé sur leur territoire.

Il n'y aura aucune perte d'emploi. Il s'agira de profiter des nombreux départs à la retraite pour ne pas remplacer ceux qui quittent dans les services administratifs, mais d'augmenter le nombre de personnes qui donnent des services directs à la population.

Il y aura une seule exception pour la région de Montréal, où il faut garder une structure souple de coordination, car il y a beaucoup d'établissements sur le territoire montréalais.

Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec prévoit le retour à l'équilibre budgétaire dès son premier budget en 2014-2015, en s'attaquant à la spirale dépenrière créée par les gouvernements précédents et en procédant à une modernisation de l'État québécois.

La Coalition Avenir Québec s'engage à faire en sorte que tous les Québécois et Québécoises puissent bénéficier d'une prise en charge réelle et complète de leur état de santé par des médecins omnipraticiens. Pour cela, il faut que la très grande majorité des médecins de famille se constituent en groupes de médecine familiale (GMF). Chaque groupe de médecine familiale devrait être constitué d'une dizaine de médecins, appuyés d'infirmières, collaborant avec tous les intervenants du réseau de la santé à la prise en charge et au suivi de l'état de santé des patients. La Coalition fera également en sorte d'assurer à tous les médecins de famille un soutien clinique et administratif par l'entremise d'infirmières et de personnel administratif. Les infirmières doivent jouer un rôle accru quant au suivi clinique des patients inscrits.

Enfin, notez que d'autres positions politiques seront dévoilées d'ici la fin de la campagne dans notre plate-forme électorale.

Nos salutations distinguées,

L'équipe de la Coalition Avenir Québec